

Communiqué de presse en défense de la liberté pédagogique

La Fédération de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle Force Ouvrière, s'inquiète de l'atteinte portée à la liberté pédagogique des enseignants par les déclarations du ministre de l'Education Nationale.

Pour le ministre, le film d'animation « Le baiser de la lune » destiné à être diffusé dans des classes de CM1 et CM2, et qui bénéficie d'un financement du Haut-Commissariat à la Jeunesse, « n'a pas vocation à être diffusé en primaire à l'école ».

Cette interdiction d'un film pédagogique de prévention contre l'homophobie, à destination des enfants, intervient après une campagne de pression politique marquée par des considérations d'ordre moral et religieux.

La FNEC rappelle que c'est aux enseignants de décider de la validité d'un outil pédagogique et non aux partis politiques ou aux diverses associations notamment les associations confessionnelles.

Par ses déclarations le ministre encourage les lobbies à faire pression sur les enseignants, les programmes, la pédagogie.

Plutôt que de céder à des pressions visant à imposer un ordre moral désuet, le ministre devrait encourager la recherche pédagogique, la formation des enseignants, l'élaboration d'outils adaptés indépendants et respectant les principes de laïcité.

La politique actuelle de remise en question par le ministre de la formation des maîtres et des IUFM ne peut que concourir à la montée des pressions extérieures sur l'école et contre la liberté pédagogique des enseignants.

Montreuil, le 8 février 2010